

édito

Chères Lançonaises,
Chers Lançonais,

Comme tous mes homologues des communes du département mais aussi du pays, durement touchés par une loi (SRU) qui impose des objectifs pour le moins surréalistes de construction de logements sociaux, je livre aujourd'hui bataille pour défendre notre territoire de contraintes étatiques qui nous étranglent. Je vous propose d'appréhender ce chapitre qui nous mobilise, en prenant connaissance des éléments ci-contre, des obligations impensables qui impactent collectivités et populations.

Sujet différent et ô combien plus plaisant, j'ai le plaisir de vous adresser ici une invitation originale. Je vous propose de nous rencontrer, à l'occasion d'un rendez-vous mensuel de quartier. Dès ce mois-ci, au rythme d'un samedi par mois, je me rendrai accompagnée d'élus dans un lieu prédéfini, pour venir échanger avec vous en toute simplicité. Je serai attentive à vos remarques, suggestions, idées, pour qu'ensemble nous poursuivions nos projets et continuions à construire notre bien-vivre ensemble. Je vous invite à surveiller nos différents réseaux de communication, pour prendre connaissance en temps utile du secteur désigné, des jour et heure choisis.

Au plaisir de vous retrouver nombreux à ces rencontres amicales.

Julie ARIAS
Maire de Lançon-Provence



Editouriau

Cari Lançonèso, cari Lançonès.

Coume touti mis oumoulogue di coumuno dóu despartamen mai tambèn dóu país, duramen touca pèr la lèi (SRU) que impauso dis oujèitièu pèr lou mens subre-realiste di counstruciuon de loujamen souciau, lieure vuei batesto pèr desfendre noste territori di coustrencho elastico que nous quicho la gargamello. Vous prepauso de cregne aquèu chapitre que nous moubilise, en prenen counèissenço dis elemen çai-contre, dis oubligacioun infigurablo que marcon couleitvita e populacioun.

Tèmo desparié e tambèn mai agradant, ai lou plasi de vous adreïssa eici uno counvidacioun ouriginalo. Vous prepauso de vous rescountra à l'oucasiuon d'un rendez-vous de quartié touti li mes. Tres aro, au ritme d'un disate pèr mes, me rendrai acoumpagna d'un elegi dins un cantoun dou vilage à deja chausi, pèr veni cambia emé vous en touto simplicita. Sarai atentivo à vosti remarco, sugestioun, idèio, pèr que touti coutrio persequisien nosti proujet e countunien à basti noste bèn-vieure ensèn. Vous counvide à surviha nosti mejan de coumunicata emé vous, pèr prendre counèissenço dis endre, jour e ouro que vous counvenon.

Au plasi de vous retrouba noumbrous ç-n-aquéli resconte.

Julie Arias,

Conce de Lançon-Provènço

Tèste revira au provençau pèr Miquèu Laurent de l'escolo de provençau dis amis du vieux Lançon

> La situation à Lançon

- Au 1er janvier 2014, le déficit en logements sociaux a été estimé à **819**. La commune a été condamnée à des pénalités de retard s'élevant à **350 000 €**.
- L'année suivante, le montant était minoré à **130 000 €**, grâce à un projet défendu auprès du Préfet. Dans le même temps, l'Etat impose à la commune des objectifs triennaux de rattrapage : 202 logements pour la période 2014-2016, tout autant pour 2017-2019.
- Le 12 février 2016, Lançon signait le 1er contrat de mixité sociale de la Région. Le maire Michel Mille remerciait le préfet de Région Stéphane Bouillon pour son soutien, précisant que chaque logement serait mixé avec un logement du parc privé afin de préserver la diversité citoyenne et conserver à la cité son âme et son identité.
- Au 1er janvier 2021 :
 - la commune est condamnée à verser à l'Etat **123 000 €** de pénalités au titre de l'année 2020 ;
 - elle a perdu son droit de préemption ; la maîtrise de l'urbanisme est maintenant aux mains du Préfet qui, s'il l'estime nécessaire,

Dossier

L'habitat social et la loi SRU



> Rappel de la réglementation

La loi dite SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains) adoptée le 13 décembre 2000, impose aux communes une mixité dans l'habitat d'au moins 20% de logements sociaux (article 55). La loi du 18 janvier 2013 complétée de la loi dite ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Renouvé) du 24 mars 2014 porte ce taux à 25%. Cette politique vise à apporter un logement décent aux Français, quel que soit leur niveau de ressources, à lutter contre les injustices et promouvoir la mixité sociale.

Localement : Ces contraintes sont imposées dans le cadre du PLU (Plan Local d'Urbanisme), plan qui ne relève plus de la compétence communale, mais désormais de celle de la Métropole. Notre commune est découpée en plusieurs zonages. Ce découpage impose, selon les secteurs, de construire à minima 30% ou 50% de logements locatifs sociaux sur la totalité des constructions à effectuer.



Le Panoramique

peut choisir un ou des terrains et y bâtir des logements collectifs comme bon lui semble. La municipalité n'a donc plus la main jusqu'en 2022. - elle doit faire construire **388** logements sociaux pour 2022 (objectif triennal 2020-2022).

Irréalizable, impensable ! Et au-delà, la commune a perdu le droit d'attribution pour ces logements. Concrètement, à ce jour et jusqu'en 2022, nous ne pouvons plus positionner les familles lançonaises (**134**) en demande de logement social, seul le préfet a le droit de positionner ses dossiers « préfecture ».



Au coeur du Panoramique

Dossier

> Les réactions/actions

Nous avons besoin de logements locatifs sociaux afin, et quel que soit le niveau de ressources de chacun, d'offrir à tous l'accès à un logement décent. **Oui il en faut, mais pas au détriment de l'avenir de notre commune et en tenant compte d'un aménagement du territoire réfléchi!** Notre PLU a été révisé en 2017, modifié en 2019 et 2020 pour la préservation de l'environnement. En effet, notre territoire comporte des zones Natura 2000, il est soumis aux risques inondation et feu de forêt, tous risques majeurs déterminant des zonages à exclure du foncier communal.



Aujourd'hui, la marge de manœuvre de la commune est très limitée et lorsque ces contraintes sont exposées aux services de l'Etat, la réponse donnée est : « rachez des villas, rasez-les et construisez du collectif » De son côté, l'Etat, dans sa chasse aux logements

sociaux et quotas imposés aux communes, nous sanctionne lourdement. Lançon comme ses voisines, déjà grandement frappée par les baisses de dotations des dernières années, voit ses finances encore plus mises à mal, sa politique paralysée, son PLU difficile voire impossible à respecter.

Nous avons fait des efforts sans précédent en matière de logements, au risque de passer pour une « mauvaise équipe, pour un mauvais maire » aux yeux des Lançonnais et finalement nous passons pour « une mauvaise équipe, un mauvais maire » auprès de l'Etat.



Cette situation n'est pas tenable, et mon rôle de maire est de **protéger Lançon**.

Protéger Lançon en construisant un lien de respect et de confiance avec les services de l'Etat : oui nous ferons encore des logements mais de façon réfléchie, en concertation avec les riverains des zones concernées et avec une architecture qui corresponde à notre

commune, à nos besoins et modes de vie. Notre travail a déjà commencé en ce sens et c'est ainsi qu'il se poursuivra.

Protéger Lançon en positionnant nos familles lançonnaises chaque fois qu'un logement locatif social sera proposé : Lançon s'attachera à exécuter cette loi SRU, dans la mesure de ses possibilités, si et seulement si la garantie d'un positionnement de nos administrés m'est donnée.

Protéger Lançon, c'est imposer l'amélioration des services à la population ou encore construire de nouveaux services pour chaque programme immobilier qui verra le jour. Elément incontournable pour tout porteur de projet qui souhaitera se positionner sur notre commune.

Discussion, négociation et confiance sont les maîtres mots pour un fonctionnement intelligent avec les services de l'Etat **et dans l'intérêt de notre commune surtout!**



Julie Arias nouvelle Vice-Présidente du Conseil de Territoire du Pays Salonais

A l'occasion du Conseil de Territoire qui s'est tenu le jeudi 18 février, Julie Arias, Maire de Lançon-Provence a été élue 2ème Vice-Présidente du Conseil de Territoire du Pays Salonais, en charge de la commande publique, et Présidente de la commission d'appels d'offres.

Aux côtés de Nicolas Isnard, Président du Territoire du Pays Salonais, 6 Vice-Présidents territoriaux et 14 Conseillers Métropolitains œuvrent en faveur des intérêts des habitants du Pays Salonais



Madame le Maire à votre rencontre

A compter de ce mois de mars, Julie Arias part à la rencontre des Lançonnais.

Chaque mois, elle se rendra, accompagnée d'élus, dans un quartier différent, un samedi; le lieu sera communiqué quelques jours à l'avance par le biais des supports de communication.



Ne manquez pas ce rendez-vous convivial, cette opportunité d'échanger avec votre maire et vos élus, en toute simplicité.

Sa première visite de quartier est pour le Val de Sibourg, samedi 20 mars, de 10h à 12h. Rendez-vous de départ devant la boulangerie.

Vacances d'avril

Inscriptions aux ACM (Accueils Collectifs de Mineurs), secteurs Jeunes et ACM des mercredis du 3ème trimestre : du lundi 29 mars au vendredi 9 avril.

L'accueil des enfants pour les ACM s'effectuera à l'école Moulin de Laure.

Attention! Le nombre de places est limité et traité par ordre d'arrivée. Les inscriptions par mail sont privilégiées à l'adresse suivante : acm@lancon-provence.fr



Tout dossier incomplet ne sera pas traité. Ouverture du service aux administrés : lundi, mercredi et vendredi de 8h à 18h.



Libre Expression

Nous sommes optimistes, fières que notre nouveau Maire soit une femme Julie Arias, Jeune, mère de jeunes, dynamique, qui s'est toujours investit pour sa ville, qui nous semble être à la hauteur par sa personnalité pour reprendre en main la gestion de notre Mairie, et surtout faire enfin changer les mentalités et anciennes habitudes. La Mairesse nous a reçus et entendus, nous partageons beaucoup de points en autres : l'arrêt de ces projets de constructions d'immeubles comme le panoramique qui n'ont pas leurs places dans notre ville, en construisant en préservant notre environnement et notre garrigue, la sécurité piétonne pour nos enfants, entretenir nos espaces verts, les voiries et le plus important d'être à l'écoute de « tous les Lançonnais sans exceptions, aller à leurs rencontres » ... Enfin nous sentons avoir un peu plus de considération. Soyons optimistes.

Le collectif Allez Lançon

Mardi Gras à la Villa Marie



Mardi 16 février, Madame le Maire accompagnée d'élus s'est rendue auprès des résidents de la Villa Marie, pour fêter avec eux Mardi Gras.

Friandises, musique et danse étaient au menu de l'après-midi. La municipalité avait répondu avec plaisir à l'invitation en offrant bugnes et oreillettes venues compléter les douceurs réalisées par les encadrants de l'établissement.

Attractivité du territoire

Actu emploi & formation

Jobs saisonniers

Cette année, la commune organise une présentation virtuelle des jobs saisonniers proposés par les entreprises du territoire. Les jeunes lançonnais à la recherche d'un emploi peuvent envoyer leur candidature (curriculum vitae et lettre de motivation) par courriel à attractivite@lancon-provence.fr

Toutes les infos sur www.lancon-provence.fr/fr/vie-economique/lemploi-a-lancon et sur nos publications Facebook.



Nous rencontrer : Espace M. Pagnol, (sur rendez-vous) ; 04 13 29 02 00 ; attractivite@lancon-provence.fr.



Info randos

La Fédération Française de Randonnée poursuit son opération de balisage des 4 circuits de randonnée qui sillonnent notre commune. Vous pouvez les (re)découvrir et les télécharger sur le site de la mairie : www.lancon-provence.fr > rubrique tourisme

Lançon sur « petit » écran

Frédéric Soulié avait posé les caméras de France 3 Régions dans nos rues du centre historique, le 3 décembre dernier, pour son émission « Vaqui » du dimanche matin.

Guidé par Michel Laurent, fervent défenseur et professeur de langue provençale (traducteur de l'édito du Maire), il a présenté aux téléspectateurs à travers un reportage diffusé le dimanche 24 janvier dernier, les trésors parfois bien cachés de notre beau village.



Moteur...ça tourne !

(Re)voir le replay : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/emissions/vaqui/vaqui-charmes-caches-lancon-1918072.html>

Circulation



La portion de rue Auguste Cavalier qui relie la place du Champ du Mars à celle de la République a été remise à double sens de circulation, avec une priorité aux automobilistes dans le sens place de la République vers place du Champ de Mars.

Allo Rénov'Énergie

La Métropole Aix-Marseille-Provence et le Département des Bouches-du-Rhône lancent « Allo rénovation énergie », le numéro unique de la rénovation énergétique des logements.

Conseils, accompagnements au 04 88 60 21 06 (prix d'un appel local), du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30; **infos +** site web mairie, rubrique 'cadre de vie', onglet 'se loger'



Permanences

Juridique

Le Juriste du Centre de Gestion 13 reçoit un lundi par mois de 9h à 12h, sur rendez-vous auprès de l'accueil Mairie (04 90 42 98 10), soit les prochains lundis : 8 mars, 12 avril, 17 mai, 7 juin.

CAUE

(Conseil Architecture, Urbanisme et Environnement)

Gérard Martens, architecte conseil du CAUE 13, reçoit en Mairie de 9h à 12h, sur rendez-vous préalable auprès du service Urbanisme (04 90 42 98 10). Ses prochaines permanences sont programmées les mercredis 10 mars, 24 mars, 14 avril, 28 avril, 12 mai, 26 mai, 9 juin, 23 juin.

Recensement militaire



Les jeunes filles et garçons nés en janvier, février, mars 2005 doivent se faire recenser avant le 31 mars 2021.

Ils voudront bien se présenter au service Etat Civil de la Mairie, à compter du jour de leur seizième anniversaire, munis des documents suivants :

- Livret de famille des parents ;
- Justificatif de domicile des parents ;
- Carte d'identité ;
- Carte d'identité des parents si ces derniers sont nés à l'étranger.

Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS reçoit le public sur rendez-vous uniquement.

Vous pouvez le joindre du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, par téléphone au 04 90 42 98 17, ou par courriel à ccas@lancon-provence.fr

Pour la partie logement, la réception a lieu uniquement le jeudi, sur rendez-vous, au numéro ci-dessus ou à l'adresse logement@lancon-provence.fr

Concernant les dossiers, tout dépôt se fait soit sur rendez-vous au CCAS, soit dans la boîte aux lettres de la Mairie, sous enveloppe fermée avec la mention « CCAS confidentiel ».

Autre contact destiné aux familles lançonnaises : assistante sociale, Maison Départementale de la Solidarité (MDS), 92 boulevard Frédéric Mistral à Salon-de-Provence, 04 13 31 66 76 (permanence urgence sociale du lundi au vendredi)

La musique fait ses classes

Les concerts sont à l'arrêt depuis fin octobre 2020. L'association "Musique à la Ferme Production" a tout de même réussi à reprendre ses activités d'éducation artistique dans les écoles de Lançon-Provence dès le mois de novembre. Tout en respectant le protocole sanitaire, les enfants ont repris les répétitions sous la baguette de la

cheffe de chœur Anne-Cécile Droneau. Après quelques séances, le conte musical Myla et l'Arbre-bateau a été enregistré dans les écoles, le 10 décembre dernier. Ce film est dédié à notre ancien maire Michel Mille. Il est visible sur internet avec ce lien : bit.ly/MYLA-MAF



Une programmation culturelle réinventée en 2021

Cela fait presque 6 ans que, chaque année, une programmation culturelle intense, avec jusqu'à 5 événements par mois, vous est proposée.

Depuis mars 2020, malgré les contraintes sanitaires, quelques événements ont pu être maintenus et surtout, le service culture a tout mis en œuvre pour garder le lien avec vous via ses réseaux sociaux. Cette année, afin de nous adapter au mieux à la crise sanitaire qui perdure, la culture 2.0 va encore être développée et favorisée.

La programmation qui suit est annoncée sous réserve de modification, voire d'annulation, en fonction de l'évolution des mesures liées à la crise sanitaire Covid. Toute l'info Covid sur www.lancon-provence.fr

Médiathèque du Roulage :

☎ 04 90 42 98 30 ✉ mediathequeduroulage@lancon-provence.fr

Ouverte au public le mardi, le mercredi et le vendredi, de 14h à 17h30 ; le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h30



Jazzy fantaisie

Du vendredi 5 au samedi 20 mars

Médiathèque du Roulage

Exposition de sculptures d'Elisabeth Dinardo, artiste plasticienne lançonnaise, et de photographies de Thierry Penalba, photographe, sur le thème du jazz.

Entrée libre aux horaires d'ouverture

Rendez-vous philo

Samedi 13 mars, de 10h30 à 11h30

Médiathèque du Roulage

La morale est-elle la meilleure des politiques ?

Gratuit - tout public à partir de 10 ans

Sur réservation



Levons le voile sur la lumière

📺 Mercredi 24 mars, 18h30 en direct vidéo

Conférence de Guy Willermoz, chercheur au Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives. Sur réservation, nombre de places limité

Le 12 février, une page Facebook dédiée à la Médiathèque du Roulage a été créée !



Vous pouvez y retrouver ses événements, son actualité, ses coups de cœur... et bien d'autres surprises !

Sur facebook : [@mediathequeduroulage](https://www.facebook.com/mediathequeduroulage)

Par ailleurs, afin de reprogrammer certains de nos rendez-vous phares et par la même occasion soutenir les acteurs de la culture, ils seront accessibles en ligne.

Art génératif

Du samedi 27 mars au vendredi 9 avril

Médiathèque du Roulage

Exposition d'art génératif de Julien Barrès,

étudiant en mathématiques à Marseille

Entrée libre aux horaires d'ouverture



Festival Equinoxe



Le printemps du théâtre à l'Espace Marcel Pagnol.

Vendredi 26 mars, 21h - « Ça reste en famille », de Bernard Granger

Samedi 27 mars, 15h - « Histoire à lire debout », de Jean-Paul Allège

Samedi 27 mars, 17h30 - « Promenade de santé », de Nicolas Bedos

Samedi 27 mars, 21h - « Building », de Léonore Confino

Dimanche 28 mars, 15h - « Petit déjeuner compris », de Christine Reverho

Réservations (à partir du 15 mars) : 07 68 42 78 22 ; placement libre (sauf PMR) - Dans le respect du protocole sanitaire (distanciation et port du masque obligatoire)

vosre agenda ...

CONSEIL MUNICIPAL SPÉCIAL R.O.B.

Rapport d'Orientation Budgétaire

Judi 4 mars, 16h30

Espace Marcel Pagnol

Contact : 04 90 42 98 10

EXPOSITION JAZZY FANTAISIE

Du 5 au 20 mars

Médiathèque du Roulage

Rens. : 04 90 42 98 30

RENDEZ-VOUS PHILO

Samedi 13 mars, 10h30

Médiathèque du Roulage

Réservations : 04 90 42 98 30

CONFÉRENCE VIDÉO

Mercredi 24 mars, 18h30

Médiathèque du Roulage

Réservations : 04 90 42 98 30

FESTIVAL EQUINOXE

Du 26 au 28 mars

Espace Marcel Pagnol

Réservations (à/c 15/03) :

07 68 42 78 22

EXPOSITION ART GÉNÉRATIF

Du 27 mars au 9 avril

Médiathèque du Roulage

Rens. : 04 90 42 98 30